

neur. Il a sur la chasse à courre cette infériorité de donner naissance à une équitation un peu artificielle aussi bien par rapport aux montures et aux terrains que par rapport aux mouvements exécutés par les cavaliers ; il a surtout l'inconvénient d'être extrêmement coûteux.

C'est une chose digne d'étonnement que l'escrime soit partout plus en faveur chez les civils que chez les militaires — partout sauf peut-être dans l'Argentine où le célèbre Pini a été mis par le gouvernement à la tête d'une école d'escrime militaire qui paraît déjà très remarquable. Mais, en général, ce sont des civils qui excellent à manier les armes que les militaires portent au côté. Cependant dans les diverses armées, une modification tend à se produire dans l'esprit des officiers qui jusqu'ici semblaient dédaigner quelque peu les différentes sortes d'escrimes et commencent à y prendre plus d'intérêt.

En dehors des sports équestres et des armes, il n'y a guère d'exercices pratiqués de façon régulière par les officiers et, même en Angleterre, le seul pays où il en fut autrement jusqu'ici — la tendance est rétrograde à cet égard. En France, le gouvernement n'encourage pas beaucoup les sports d'officiers. La République semble trouver que ceux-ci n'ont pas mieux à faire que de consacrer exclusivement à leurs troupes ou bien à leur propre instruction tout le temps dont ils disposent. L'incroyable est que, dans le même moment, elle applique un tout autre système aux soldats établissant pour eux un régime sportif et récréatif qui nécessairement menace de diminuer par trop la durée de l'apprentissage technique et de lui enlever de sa perfection.

Tels sont, nous semble-t-il, les angles variés sous lesquels ici ou là, on envisage, à l'heure actuelle, cette importante question du rôle des sports dans l'armée.



UNE LETTRE DE M. CH. DIEHL

Nos lecteurs se rappellent que nous avons placé sous leurs yeux cet hiver le texte fort curieux d'une lettre de feu M. le professeur Strehly relative à l'existence problématique de gymnases et de

groupements pour la pratique des sports athlétiques à Rome et à Byzance. M. Strehly niait énergiquement que de tels établissements eussent existé. Pour lui, l'athlétisme fut uniquement Hellène et n'eut point d'adeptes en dehors de l'Hellade. Nous nous permettions — bien que sans preuves certaines à l'appui — de nous élever contre cette thèse. Du fait que dans les deux métropoles — Rome et Constantinople — on affectionnait avec une passion persistante le spectacle des Jeux athlétiques, nous osions tirer cette conclusion que, certainement, une partie de la jeunesse avait du s'en éprendre de façon effective et, pour s'y livrer, créer les ressources nécessaires. Partout le professionnel fait naître l'amateur; il ne peut en être autrement; c'est une loi de la nature et la loi inverse est vraie aussi.

Ayant consulté sur ce sujet l'éminent professeur Charles Diehl qui fait autorité en tout ce qui concerne Byzance et sa civilisation multiforme, voici les renseignements que nous avons reçus de lui; ils sont sans doute insuffisants à fixer l'opinion; ils n'en apportent pas moins dans le débat quelques détails d'importance. « Assurément, écrit M. Diehl, les jeux du cirque comportaient des intermèdes où l'on voyait des acrobates, grimpeurs de perches, danseurs de corde, etc., mais ce n'est guère utile à la question. Je ne vois guère que deux témoignages intéressants. Chez les grands seigneurs, après dîner, on présentait volontiers aux convives entr'autres divertissements des séances de lutte. Ce fut pour avoir réussi à tomber un athlète bulgare que le futur empereur Basile I^{er} commença à se faire connaître. Il est question d'autre part au XII^e siècle d'un sport auquel se complaisaient les princes de la famille impériale. C'est une sorte de polo dont le texte donne une intéressante description. On trouverait sans peine, j'imagine, d'autres exemples, en particulier dans les traités de tactique où sont décrits les exercices imposés aux soldats. Tout ceci m'incline à croire que, sans qu'il y eut proprement des gymnases, le goût et les habitudes de l'entraînement corporel persistaient à Byzance. » Nous remercions vivement M. Diehl de sa communication sur une controverse à laquelle nos lecteurs ne peuvent manquer de prendre le plus vif intérêt.
